

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 10 juin 2015 à 13 h 30 en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2<sup>e</sup> étage du 158, rue Soucy à Matane.**

Présences :

MM. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité  
Jérôme Landry, maire de Matane  
André Morin, maire de Grosses-Roches  
Pierre Thibodeau, préfet et maire de Saint-Ulric

La séance est tenue sous la présidence du préfet, monsieur Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

---

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 13 h 30.

**Ordre du jour**

- 1- Ouverture de la séance, vérification du quorum et renonciation à l'avis de convocation;
  - 2- Adoption de l'ordre du jour;
  - 3- Démission du maire de Saint-René-de-Matane, monsieur Roger Vaillancourt;
  - 4- Gestion des ressources humaines (GRH);
  - 5- Autorisation paiement Facture du CLD - Salaire des employés du 4 janvier au 30 mai 2015;
  - 6- Proposition de renouvellement d'un bail de location;
  - 7- Tourisme :
    - 7.1 Placements-média avec Communications Matane et l'Association touristique de la Gaspésie;
    - 7.2 Site Web "Une rive à l'autre" - Interprétation touristique à bord du F.-A.-Gauthier;
    - 7.3 Soutien financier à l'organisation du Rassemblement provincial de la Fédération québécoise de camping et de caravaning;
    - 7.4 Contribution financière au projet Vivez La Matanie, phase 2;
  - 8- SANAM - Dépôt d'une demande d'aide financière par la MRC dans le cadre du programme Mobilisation-Diversité du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI);
  - 9- SANAM - Dépôt d'une demande d'aide financière par la SADC dans le cadre du programme Réussir l'intégration du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI);
  - 10- Mesure Soutien au travail autonome (STA) - Autorisation d'accès aux services en ligne pour la gestion des participations;
  - 11- Consultation - Achat d'un 2<sup>e</sup> véhicule;
  - 12- Période de questions;
  - 13- Fermeture de la séance.
- 

**RÉSOLUTION 262-06-15**

**VÉRIFICATION DU QUORUM, RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif en poste sont tous présents, constatent le quorum et conviennent de renoncer à l'avis de convocation pour tenir une séance extraordinaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif ont pris connaissance des sujets à inscrire à l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**DE** tenir une séance extraordinaire du comité administratif de la MRC et d'adopter l'ordre du jour tel qu'établi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Démission du maire de Saint-René-de-Matane, monsieur Roger Vaillancourt**  
Les membres du comité administratif prennent acte de la démission à compter du 29 mai 2015 et la vacance du poste de préfet suppléant.

**Gestion des ressources humaines (GRH)**  
La directrice générale fait un suivi des dossiers. Elle informe les membres de la suspension avec solde d'une personne et de la démarche d'analyse en cours.

#### **RÉSOLUTION 263-06-15**

##### **AUTORISATION PAIEMENT – FACTURE AU CLD – SALAIRE DES EMPLOYÉS DU 4 JANVIER AU 30 MAI 2015**

**CONSIDÉRANT** le besoin de liquidité pour l'accomplissement de formalités et obligations;

**CONSIDÉRANT** la facture correspondant au remboursement des salaires entre la période du 4 janvier au 30 mai 2015;

**CONSIDÉRANT** les fonds disponibles pour le développement économique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**D'**autoriser le versement du montant de 69 642,51 \$ au CLD de La Matanie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 264-06-15**

##### **ÉDIFICE DE LA MATANIE – BAIL DE LOCATION (CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DU BAS-SAINT-LAURENT) – OPTION DE RENOUVELLEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** le bail viendra à échéance le 31 décembre 2015 et que le *Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent* a signifié son intention d'exercer l'option de renouvellement en vertu de l'article 2.2.1 du bail en vigueur;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif ont pris connaissance du document préparé par la directrice à la gestion financière concernant les modalités financières proposées pour l'option de renouvellement du bail du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût du loyer doit être convenu par écrit entre le locateur et le locataire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif autorise l'option de renouvellement du bail avec le *Centre financier aux entreprises du Bas-Saint-Laurent*, selon les modalités financières discutées auxquelles s'ajoutent la TPS, TVQ ou autres taxes applicables, et les paramètres suivants :

- Renouvellement d'une durée d'un (1) an du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016;
- Loyer pour une superficie de 1 462 pi<sup>2</sup>;
- Toutes les autres clauses standards du bail de location;

**QUE** le préfet et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de La Matanie, les documents utiles pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 265-06-15**

#### **PLACEMENTS-MÉDIA AVEC COMMUNICATIONS MATANE ET L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie entend promouvoir les attraits de son territoire pour encourager la fréquentation touristique et la participation de sa population;

**CONSIDÉRANT QUE** dans sa planification pour la saison touristique 2015, la MRC de La Matanie poursuit les objectifs suivants :

- Faire connaître la destination touristique de La Matanie;
- Diffuser de l'information sur les activités touristiques du territoire;
- Encourager la participation aux événements de la région;
- Contribuer à la rétention des visiteurs;
- Promouvoir l'offre touristique auprès de la population locale;

**CONSIDÉRANT** l'existence d'outils promotionnels régionaux largement diffusés dans les créneaux touristiques porteurs pour La Matanie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D' l'achat de placements-média avec Communications Matane et l'Association touristique de la Gaspésie à même le budget du tourisme, lequel se compose de la contribution annuelle du Pacte rural et des revenus découlant des activités d'accueil et de promotion touristique, pour un montant maximal de 1 500 \$.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 266-06-15**

#### **CONTRIBUTION ADDITIONNELLE – INTERPRÉTATION TOURISTIQUE À BORD DU NM F.-A.- GAUTHIER**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie est partenaire financier d'un projet visant la création d'un outil d'interprétation Internet, lequel est intitulé « D'une rive à l'autre », à bord du NM F.-A.-Gauthier;

**CONSIDÉRANT** le désistement d'un partenaire du projet;

**CONSIDÉRANT** le partage à parts égales des frais devant être assumés par le partenaire s'étant désisté entre l'ATR Gaspésie, l'ATR Bas-Saint-Laurent et la MRC de La Matanie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'inclure** le préambule à la résolution;

**D'autoriser** une contribution supplémentaire de 756,54 \$ à même le budget du tourisme, lequel se compose de la contribution annuelle du Pacte rural et des revenus découlant des activités d'accueil et de promotion touristique, pour permettre la poursuite et la réussite du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 267-06-15**

#### **COMMANDITE À L'ORGANISATION DU RASSEMBLEMENT PROVINCIAL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CAMPING ET DE CARAVANING (FQCC)**

**CONSIDÉRANT** la tenue à Matane à l'été 2015 du Rassemblement provincial de la Fédération Québécoise de Camping et de Caravaning (FQCC);

**CONSIDÉRANT** la demande d'appui des organisateurs de l'événement;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de La Matanie entend :

- Appuyer l'organisation locale responsable de l'événement;
- Faire connaître les sites et produits touristiques de La Matanie;
- Contribuer à la rétention touristique des participants;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** un soutien financier à l'organisation de 250 \$, destiné pour l'achat de produits locaux et de certificats-cadeaux des entreprises locales et régionales, à même le budget du tourisme, lequel se compose de la contribution annuelle du Pacte rural et des revenus découlant des activités d'accueil et de promotion touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 268-06-15**

#### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU PROJET « VIVEZ LA MATANIE, PHASE 2 »**

**CONSIDÉRANT** le lancement du portail territorial Vivez La Matanie, le 10 juin 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** le développement d'outils vidéo sous la forme de capsule thématique est un besoin identifié en matière d'attractivité et de rétention par la MRC de La Matanie et ses partenaires socioéconomiques, dont la SADC de la région de Matane et la ville de Matane;

**CONSIDÉRANT QU'**un projet a été soumis au Pacte rural et a été accepté par le Conseil de la MRC;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

D'assumer la contribution du milieu au projet soumis au Pacte rural « Vivez La Matanie, phase 2 » de la manière suivante :

1. Une première contribution 1 000 \$ à même le budget du tourisme, à même les revenus de promotion touristique;
2. Une contribution de 1 000 \$ du budget des communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 269-06-15**

**SERVICE D'ACCUEIL AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA MATANIE (SANAM) – DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME MOBILISATION-DIVERSITÉ DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)**

**CONSIDÉRANT** le projet « Service d'accueil aux nouveaux arrivants de La Matanie »;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de demander la reconduction de l'entente de financement Mobilisation-Diversité et la conclusion d'une entente entre le Ministère et la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant qui devrait être versé à la MRC dans le cadre de ce programme est de l'ordre de 16 560 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du comité administratif ont pris connaissance du projet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte la responsabilité du projet présenté;

**QUE** la MRC de La Matanie est en règle avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec;

**QUE** madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit la personne autorisée à signer avec le gouvernement du Québec tout document officiel concernant ledit projet;

**QUE** madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, représente l'organisation pour l'application de l'entente et la réalisation du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 270-06-15**

**SERVICE D'ACCUEIL AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA MATANIE (SANAM) – APPUI AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉUSSIR L'INTÉGRATION DU MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (MIDI)**

**CONSIDÉRANT** le projet « Service d'accueil aux nouveaux arrivants de La Matanie »;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente précédente concernant le financement *Réussir l'intégration* était conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la Conférence régionale des éluEs (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de demander la reconduction de l'entente de financement et la conclusion d'une entente entre le Ministère et la SADC de la région de Matane;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant qui devrait être versé à la SADC dans le cadre de ce programme est de l'ordre de 4 200 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance du document descriptif dudit projet;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie appuie le dépôt de la demande de reconduction de l'entente de financement *Réussir l'intégration* et la conclusion d'une entente entre le Ministère et la SADC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 271-06-15**

#### **MESURE SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME (STA) – AUTORISATION D'ACCÈS AUX SERVICES EN LIGNE POUR LA GESTION DES PARTICIPATIONS**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 244-05-15 en lien avec une entente à conclure avec Emploi et Solidarité sociale Québec et la MRC de La Matanie pour la Mesure de soutien aux travailleurs autonomes;

**CONSIDÉRANT QU'**à titre de partenaire, il y a lieu d'obtenir les autorisations d'accès aux services en ligne pour la gestion des participants;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**QUE** le comité administratif de la MRC de La Matanie autorise la demande de code d'enregistrement pour le Service en ligne des intervenants externes avec Emploi et Solidarité sociale Québec et désigne les personnes suivantes comme suit :

- M<sup>me</sup> Line Ross, à titre de Gestionnaire et Responsable principal Sécurité
- M<sup>me</sup> Nancy Desrosiers, à titre de Responsable auxiliaire Sécurité.

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Line Ross soit et est autorisé à signer tous les documents pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 272-06-15**

#### **CONSULTATION – ACHAT D'UN 2<sup>E</sup> VÉHICULE**

**CONSIDÉRANT** la suggestion de la directrice des finances et responsable de l'évaluation foncière, madame Nancy Desrosiers, de procéder à l'acquisition d'un VUS (usagé) avec traction intégrale pour les besoins du service de l'évaluation foncière, principalement, et pour le service de l'aménagement et de l'urbanisme qui serait disponible à très court terme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

**D'autoriser** la demande de soumissions sur invitation, localement, pour un véhicule VUS usagé (2013 et plus, maximum 60 000 km) avec traction intégrale, garantie du fabricant ou prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**RÉSOLUTION 273-06-15**

Il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 15 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(signé)*

---

Le préfet  
Pierre Thibodeau

*(signé)*

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière  
Line ROSS, M.B.A.

*Je, soussigné, Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

*(signé)*

---

*Le préfet  
Pierre Thibodeau*